

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 Décembre 2017

KTND	4eme trimestre	4eme trimestre	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	68 039	78 280	254 902	301 812	18,40%	46 910
Intérêts	42 561	50 409	164 902	188 403	14,25%	23 501
Commissions en produits	12 389	13 169	47 894	51 264	7,04%	3 370
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	13 089	14 702	42 106	62 145	47,59%	20 039
2- Charges d'exploitation bancaire	23 840	27 626	85 547	100 023	16,92%	14 476
Intérêts encourus et charges assimilées	21 147	26 039	79 506	93 347	17,41%	13 841
Commissions encourues	2 693	1 587	6 041	6 676	10,51%	635
3- Produit Net Bancaire	44 199	50 654	169 355	201 789	19,15%	32 434
4- Autres produits d'exploitation	1 009	1 630	3 146	3 818	21,36%	672
5-Charges opératoires, dont :	30 496	33 475	117 499	130 717	11,25%	13 218
Frais de personnel	19 942	21 197	78 786	84 616	7,40%	5 830
Charges générales d'exploitation	8 325	10 110	30 483	38 134	25,10%	7 651
6- Structure du portefeuille			443 711	524 592	18,23%	80 881
Portefeuille titres commercial			30 693	794	-97,41%	-29 899
Portefeuille Titres d'investissement			413 018	523 798	26,82%	110 780
7-Encours des crédits à la clientèle			2 562 093	2 757 167	7,61%	195 074
8- Encours de dépôts, dont :			2 248 871	2 449 041	8,90%	200 170
Dépôts à vue			1 245 640	1 470 735	18,07%	225 095
Dépôts d'épargne			609 315	640 484	5,12%	31 169
9- Emprunts et ressources spéciales			287 945	309 737	7,57%	21 792
10- Capitaux propres			299 766	327 134	9,13%	27 368

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4^{eme} TRIMESTRE 2017

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 195 MTND pour atteindre 2 757 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 7,61 % par rapport au 31/12/2016.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 8,9% par rapport au 31/12/2016, avec un encours de 2 449 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 302 MTND, soit +18,4% d'évolution par rapport au 31/12/2016.

Les charges d'exploitation ont atteint 100 MTND, soit une progression de 16,92% comparativement à la même période 2016.

Le produit net bancaire au terme du quatrième trimestre 2017 est de 202 MTND en progression de 19,15% par rapport à fin Décembre 2016.

Les charges opératoires ont augmenté de 11,25% par rapport à la même période de l'exercice 2016 avec un accroissement des frais de personnel de 7,4%, des charges d'exploitation 25,1% qui intègrent 4,5 MTND d'élément exceptionnel non récurrent. Hors cet élément exceptionnel, la progression des charges d'exploitation serait de 10,33%.

Les capitaux propres au 31/12/2017 sont présentés avant distribution des dividendes.

NB : Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au Fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1^{er} Février 2017.